



Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie
8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON
BP 2357 98846 NOUMEA CEDEX
Tel/Fax : (687) 28.51.20

Courriel : contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr

Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

Communiqué de presse commun **avec l'Interprofession Fruits et Légumes de Nouvelle-Calédonie**

PAS DE SALADES ENTRE NOUS !

L'Interprofession Fruits et Légumes de Nouvelle-Calédonie, tout récemment créée, a pour objectif le bon développement, la régulation et la promotion de la filière fruits et légumes. Elle s'associe aujourd'hui à l'UFC-Que choisir, l'un de ses membres associés, pour expliquer aux consommateurs la raréfaction de la salade sur le marché, faire appel à leur vigilance sur les prix pratiqués et ouvrir de nouvelles perspectives de consommation, complémentaires ou alternatives à ce produit si convoité.

Chaleur et humidité sur cette courte période génèrent des maladies sur les cultures, entraînant des baisses de rendements. La salade, particulièrement impactée par le climat que nous connaissons actuellement, se fait aujourd'hui plus rare et plus chère sur le marché.

Lorsque la salade locale vient à manquer, bien que son ouverture soit autorisée elle peut difficilement être remplacée par l'import car il s'agit d'un produit trop fragile qui résiste mal aux contraintes imposées par les normes phytosanitaires calédoniennes d'importation.

Le prix de la salade est réglementé, mais il peut faire l'objet d'abus. L'IFEL et l'UFC-Que choisir appellent les consommateurs à la vigilance : manger de la salade oui, mais pas à n'importe quel prix !

En effet, entre le prix de vente du producteur et le prix de vente au consommateur final, la marge maximale autorisée est de 300 F/kg. Par conséquent et à titre d'exemple, si un producteur commercialise sa salade à 600 F/kg en cette période difficile, le prix de vente au consommateur ne pourra dépasser les 900 F/kg.

Attention donc aux prix pratiqués, il est important de se référer au triple affichage et de ne pas accepter n'importe quel prix, y compris sur les lieux de vente directe.

Pour varier les plaisirs et faire face à la vie chère tout en favorisant la production locale, pensez aux salades de mangues ou de papayes vertes qui constituent une excellente alternative de saison !

Contact presse : Guy Lepape – Vice-Président de l'IFEL – 76 76 55

Rappels au sujet de l'IFEL :

Date de création : décembre 2015

Composition : toutes les organisations représentatives de la filière fruits et légumes réparties en deux collèges, producteurs d'une part, commerce, transformation et distribution d'autre part, (incluant les « consommateurs professionnels » que sont les restaurateurs).

Président : Guy Moulin – Producteur maraîcher.

Pour le conseil d'administration

La présidente

Luce LORENZIN

Nouméa, le 29 février 2016

CONTACT PRESSE : 28 51 20